

Compte-rendu du BN du 13 mai 2024 (visuo)

Présents : *Sylvie Amici, René Clarisse, Françoise Dalia, Laurent Chazelas, Suzanne Guillard, Julien Nelson, Bruno Quintard, Richard Redondo, Catherine Remermier, Isabelle Saillot, Raphaël Trouillet*

Excusé : *Antoine Molleron*

Bilan de la journée de formation à Nîmes le 11 avril 2024 - Auditions de recrutement de Maîtres de Conférences destinées aux jeunes docteurs qualifiés depuis moins de 4 ans :

9 doctorant.es ont été auditionnés (dont 2 en visuo) par des membres de l'équipe universitaire de Nîmes et des membres de la SFP (René, Raphaël, Julien, Nadine). Chaque jury était composé de 3 personnes. Les doctorants venaient des universités de Paris, Aix-Marseille, Lille, Montpellier, Lyon et Nîmes. Les profils de poste concernaient la neuro psychologie, la psychologie du développement, la psychologie expérimentale et cognitive, la psychologie de la santé et la modélisation....

Le bilan des jurys et des doctorants est positif.

Un article pour le site sera rédigé par Raphaël et René. Il sera envoyé aux labos universitaires.

Bilan de la participation de la SFP au rapport de la SFPEADA (Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent et Disciplines Associées) et au colloque du 23 avril sur "quelle pédopsychiatrie pour le second quart du XXIème siècle ? "

En décembre, la SFPEADA avait contacté la SFP en posant deux questions :

- Question 1 : Quelle doit être la place et le rôle de la pédopsychiatrie en France pour ce 2ème quart du XXI^{ème} siècle ?
- Question 2 : Quelle doit être la place et le rôle du pédopsychiatre dans le soin pédopsychiatrique ? La SFP a constitué un petit groupe de travail qui a produit un texte en janvier 24. Suite au rapport de synthèse de la société de pédo-psychiatrie, la SFP a rédigé une seconde contribution (site SFP) et a réagi à la proposition de la création d'un diplôme de pédo-psychologue en 6 ans en rappelant que la psychologie n'était pas seulement orientée vers le champ de la santé.

Lors de la conférence de remise du rapport au ministère de la santé, la SFP est intervenue pour présenter ses positions. Les échanges avec la SFPEADA ont été positifs. Un courrier de remerciement à la SFPEADA sera rédigé en vue d'échanges ultérieurs en particulier avec la nouvelle présidente.

Lors des échanges, a été abordée la question concernant l'état d'avancement du groupe de travail «Allongement des études de Psychologie» dont le dossier et l'animation ont été confiés à Mme Maria Pereira Da Costa en qualité de Conseillère Scientifique pour la Psychologie auprès de la DGESIP. Il a été décidé qu'un courrier serait adressé à la Conseillère pour relancer la tenue d'un groupe de travail sur la formation et le doctorat d'exercice des psychologues.

Webinaire SFP du 25 mai "Intelligence artificielle, numérique et Psychologie"

Une quarantaine d'inscrits actuellement. Une relance sera faite aux membres du CA (Fse), aux organisations associées (Laurent) et aux labos universitaires (René).

Une petite équipe d'organisation sera réunie dans le XI^{ème} dans une salle de réunion de l'AGECA (René, Catherine, Julien, Frédérique, Fse...) avec Sylvie et Lydia à distance. Le matin deux conférences sont prévues.

Les conférences et les publications seront soumises à autorisation des auteurs conférenciers.

G8 organisations des PsyEN

Le 20 mars 2024, une proposition de loi a été adoptée par le sénat contre l'avis de la ministre. Ce projet de loi demande la décentralisation des médecins de l'EN, infirmier.es, AS et psychologues EN dans des départements volontaires. Un communiqué a été rédigé par les organisations du G8 mais le SGEN-CFDT et le SNP n'ont pas voulu s'y associer.

Les personnels des différents corps sont opposés à la décentralisation et ne veulent pas être englobés dans un service de santé. En ce qui concerne les psychologues EN, ils entendent défendre une approche globale et des interventions dans l'environnement scolaire de l'enfant pour aménager les milieux de vie.

Plateforme intersyndicale et associative: réunion publique avec la presse et les élus du jeudi 23 mai à Paris

Une réunion publique est organisée le jeudi 23 mai à la bourse du travail de Paris pour présenter la situation des psychologues et leurs revendications. Des courriers ont été adressés aux présidents des groupes parlementaires et aux députés les invitant à cette réunion.

Dans l'après-midi, un rassemblement aura lieu au ministère de la santé. La SFP n'y participera pas mais sera présente à la réunion publique.

CéRéDéPSY:

Un communiqué est en cours de finalisation pour s'opposer à la création d'un ordre des psychologues.

D'autre part, un document (type flyer) est en préparation. Il permettra de détailler davantage les positions par rapport à l'ordre.

Budget de la prochaine CNCDP :

Vote à l'unanimité d'un versement de 250€, somme demandée à chaque organisation afin de pouvoir lancer le prochain comité CNCDP dont les statuts et le projet de budget ont été acceptés par les organisations. Il s'agit d'un premier budget pour une durée d'un an à titre expérimental.

CNFPS (Comité National Français de Psychologie Scientifique) :

Prix Théodule Ribaud : une augmentation de la contribution SFP (250€ → 300€) a été demandée et acceptée par la SFP.

L'académie des sciences a décidé de ne plus participer au financement du CNFPS. Cela pose des problèmes financiers importants.

Prochain CA : mercredi 3 juillet 2024

(en visuo, horaire à confirmer), réunion préparatoire du BN à fixer.